

Convention on Health Analysis and Management

CHAM 2015

Interview de M. le Ministre Emmanuel Macron

Modérateurs : Brice Gayet, Guy Vallancien

1. La France, un pays d'open data

La France est un pays d'open data ; elle l'est de plus en plus. Ces dernières années, le pays a fortement progressé et continuera à le faire en matière d'ouverture des données publiques. Dans les autres secteurs d'activité, les questions centrales renvoient à la propriété de la donnée et au coût éventuel de sa construction. La diffusion de la donnée permettant aux acteurs économiques d'innover, il faut veiller à éviter de décourager ceux souhaitant en produire. Un équilibre doit être défini pour inciter à la production de données.

2. La quête d'une innovation plus rapide

La France doit capitaliser sur ses atouts historiques pour aider ses grands acteurs industriels pharmaceutiques pour tendre vers des modèles plus innovants. En matière d'essais cliniques et de thérapies innovantes, la France et ses industries doivent en faire davantage. Il faut aller plus vite et concentrer davantage les investissements, dans un contexte où il existe une prime pour celui qui arrive le premier sur le marché. En la matière, la France présente des faiblesses qu'il est nécessaire de lever. Tout doit être fait pour réduire les différents délais. À défaut, la France pourrait perdre ses acteurs économiques les plus dynamiques.

3. L'accès facilité aux fonds propres permet de gagner de la vitesse

Dans le secteur de la santé, il est nécessaire de disposer de fonds propres importants pour se lancer. En France, si les acteurs publics se mobilisent, des difficultés sont rencontrées lors du 3^e ou du 4^e tour de table. Contrairement à d'autres industries, la santé a besoin de davantage de temps pour que son innovation arrive sur le marché, mais avec des fonds propres suffisants, il est possible d'aller plus vite. Pour cela, il est nécessaire de passer de contrôles *a priori* à des contrôles *a posteriori*, afin de limiter le délai nécessaire pour obtenir l'autorisation des autorités.

4. Le développement à outrance des données individuelles de santé : vers la fin de la solidarité et de la mutualisation des dépenses ?

Dans un futur où les données individuelles de santé permettraient d'établir des scénarios prédictifs pour chaque patient, ceux dont les chances de contracter une maladie grave et/ou dégénérante seraient jugées peu élevées pourraient finalement refuser de contribuer à la même hauteur que les autres au système de protection. Un débat éthique est ainsi posé. Ce changement doit sans attendre être appréhendé de manière éthique et philosophique.